

## EN BREF Normandie : le département de l'Eure signe un partenariat avec l'enseignement privé catholique

Le conseil départemental de l'Eure a signé début septembre 2020 un partenariat avec l'Udogec afin de participer aux dépenses d'investissement de ses 11 collèges privés. La collectivité n'y est pas tenue, contrairement aux dépenses de fonctionnement, mais la loi Falloux reprise dans [l'article L151-4](#) du code de l'éducation l'autorise à accorder des subventions d'investissements dans la limite du dixième des dépenses annuelles des établissements. Pour l'Eure, cela représente plus de 1,2 M€ sur 2020-2023, environ 300 000 € par an. Les dépenses concernent en priorité des travaux de mise en sécurité ou d'accessibilité, ou encore de réfection pour des économies d'énergie.

ACADÉMIES



CONTACTER LE JOURNALISTE



SUIVRE CE SUJET



@AEFEDUC

Dépêche n° 635473

1 MIN DE LECTURE

Par [CYRIL DUCHAMP](#)

Publiée le 11/09/2020 à 12h22

### Udogec

Union départementale des organismes de gestion des établissements catholiques